



Déclaration intersyndicale Fep-CFDT ; Snec-CFTC ; Spelc au CNEA du 10 février 2015

Madame la Directrice Générale,  
Mesdames et messieurs membres du CNEA,

Dans toutes les instances : CNS, CPC nous sommes intervenus pour faire savoir notre refus concernant la proposition de la répartition entre 80 % CCF et 20 % en épreuve terminale pour l'obtention du CAP agricole. Cette répartition décidée par vos services, sans aucune concertation, nous a été imposée lors de la rénovation du CAP agricole. Nous ne comprenons pas votre position.

Les résultats du CAPA actuel qui sont publiés sur le site du Ministère de l'agriculture : « Pour le CAPA, le taux de réussite à 88% (exactement 88,2%) atteint le meilleur niveau de ces dix dernières années » - montrent que les modalités actuelles 60% E.T. et 40 % CCF ne sont pas un frein à l'obtention du diplôme.

Une enquête réalisée auprès des adhérents a montré que 80% des enseignants sont radicalement opposés à la répartition CCF/Epreuve terminale qui est proposée dans le référentiel de certification des CAP agricoles toutes options confondues.

La Fep-CFDT, le Snec-CFTC et le Spelc ont déjà exposé les motifs de ce refus et notamment la menace sur la délivrance de ce diplôme qui doit rester, pour nous, un diplôme national.

Les enseignants des établissements privés sous contrat ont l'impression de ne pas être écoutés et que l'on se moque d'eux.

Conduisons une réflexion avec un vrai bilan sur l'évaluation et les règles d'attribution du diplôme, avec pour objectifs, la réussite de tous, l'insertion professionnelle et sociale, et la poursuite d'études. Il en va de la légitimité du diplôme et de notre crédibilité.

Tant que le travail sur l'évaluation au sein du ministère de l'agriculture n'aura pas été fait, l'intersyndicale Fep-CFDT, Snec-CFTC, Spelc revendique le maintien de la répartition actuelle de 40% en épreuve terminale et 60 % en CCF. C'est la volonté réaffirmée par la très grande majorité de nos collègues enseignants qui sont confrontés aux situations d'évaluation.

Nous vous remercions de votre attention.

Présents : Nicole Samimi ; Boris Genty et Philippe Kotewicz  
Pour l'Intersyndicale Fep-CFDT, Snec-CFTC, Spelc